

Marché hebdomadaire  
Le jeudi matin de 7h30 à 12h  
place de la Mairie

avec la Fromagerie STEINMETZ, au Poulet de ma Grand-Mère et Chacha en vrac

**Les commerces ambulants**

**HAMBURGERS** : le 3ème mercredi soir du mois. M. Christian JUNG

**FRITERIE CH'TI** : Le vendredi soir en semaines impaires. M. Jean-Pierre COLLET

**Divers...**

**Ramoneur**



Nous rappelons que le ramonage des conduits de fumées est une obligation fixée par le Règlement Sanitaire Départemental du Bas-Rhin, article 31-6. Il prévoit au moins deux ramonages par an pour les conduits de fumées en fonctionnement, dont un, en période de chauffe (trois ramonages par an pour les appareils collectifs). Le ramoneur qui effectue cette prestation remet un certificat de ramonage attestant de la vacuité du conduit sur toute sa longueur. **La Brosse d'Alsace fera sa tournée du 25 novembre au 13 décembre inclus. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 88 49 84 35**

**Battues de chasse**

Partie du ban communale coté village (entre l'autoroute et la Moder)  
Les samedis 16 et 30 novembre 2024  
Le samedi 21 décembre 2024  
Les samedis 4 et 25 janvier 2025

Partie ban communal entre l'autoroute et le ban communal de Soufflenheim  
Le lundi 11 novembre 2024 et dimanche 24 novembre 2024  
Le dimanche 15 décembre 2024 et jeudi 26 décembre 2024  
Le dimanche 5 janvier 2025

**Don du sang**

**DON DE SANG**

**MERCREDI 16 OCTOBRE  
DE 16H30 A 20H00**

**SALLE COMMUNALE  
SESSENHEIM**

Partagez votre position, donnez votre sang!  
**POUR PRENDRE RDV**  
dondesang.efs.sante.fr  
ou l'appli Don de sang

**AGENDA**

<b>Samedi 12 octobre à 20h</b>	<b>Concert Chorale CONCORDIA à l'Eglise protestante de Sessenheim</b>
<b>Dimanche 13 octobre À 12h</b>	<b>Amicale de Pêche Etang des Cygnes : Poulet frites</b>
<b>Mercredi 16 octobre</b>	<b>Don du Sang en salle communale de Sessenheim</b>
<b>Samedi 2 novembre</b>	<b>Etang des Cygnes - pêche 2x6h</b>
<b>Lundi 11 novembre</b>	<b>Commémoration Armistice 1918 – Monuments aux Morts</b>
<b>Vendredi 15 novembre à 19h</b>	<b>Tournoi de Belote, organisé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers, rue de l'École à Sessenheim</b>
<b>Semaine du 15 au 30 novembre</b>	<b>Distribution des calendriers par les Pompiers</b>
<b>Samedi 7 décembre De 11h à 12h30</b>	<b>Téléthon, vente de Dampfnüdel à emporter sur réservation</b>
<b>Dimanche 15 décembre</b>	<b>Fête de Noël des séniors en salle communale</b>
<b>Mercredi 18 décembre</b>	<b>Don du Sang salle communale Sessenheim</b>
<b>Vendredi 20 décembre</b>	<b>Concert de Noël en l'église protestante de Sessenheim à 20h</b>

**URGENCE MEDICALES**

Jusqu'à minuit  
Pour joindre le médecin de garde composez

03.69.55.33.33

En cas d'urgence ou après minuit composez

15-(SAMU)

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche composez le :

3237

**HORAIRES**

Lundi, Jeudi et Vendredi  
De 8h00 à 12h00  
13h00 à 17h00  
Mardi De 8h00 à 12h00  
FERMEE le mardi après-midi et le mercredi la journée  
Tel.:03.88.86.97.04  
[commune-de-sessenheim@orange.fr](mailto:commune-de-sessenheim@orange.fr)



[www.sessenheim.fr](http://www.sessenheim.fr)



Octobre 2024 n°25  
Prochaine parution : Avril 2025  
Janvier distribution bulletin de fin d'année

**Du côté des travaux dans les rues de L'Alliance, de la Paix et du Stade...**

Les travaux de déracordement des eaux pluviales et du remplacement des conduites d'eau potable ont débuté et devraient se poursuivre jusqu'au mois de novembre dans les rues de la Paix, du Stade et de l'Alliance.

L'objectif étant de rationaliser et d'optimiser le drainage des eaux pluviales.

Les chantiers en cours comprennent : la mise en place de pavés drainants au droit des places de stationnement, la création d'une structure réservoir sous les trottoirs, ainsi que remplacement des conduites d'eau potable. Pour le réaménagement de la rue de la Paix se rajoutent la création de places de stationnement pavés drainants, et la diminution de la largeur de la rue afin de réduire la vitesse et y installer 2 quais bus.

Durant cette période, la rue de la Paix sera fermée, il est conseillé de suivre les déviations mises en place. Nous faisons appel à votre compréhension pour les désagréments temporaires que cela pourrait occasionner. Ces aménagements sont essentiels pour améliorer le cadre de vie de notre communauté.

Encore un peu de patience d'ici la fin de l'année ces aménagements seront terminés.



## Du côté des écoles...

### SPROCHRENNER, le rattrapage

Suite aux pluies diluviennes du 17 mai, le prologue du SPROCHRENNER 2024 n'a pu avoir lieu à SESSENHEIM au grand dam des enfants des écoles élémentaire et maternelle qui n'ont pu déployer leurs talents ce jour.

Le 1er juillet, juste avant les grandes vacances, une "séance de rattrapage" a eu lieu dans la cour de l'école élémentaire pour le plus grand plaisir des enfants.

Dans un premier temps, les enfants de l'école élémentaire, sous la direction de Serge Rieger, ont chanté plusieurs chansons en alsacien.

Symboliquement les enfants se sont transmis le bâton-témoin jusqu' à l'adulte qui devait être le premier relayeur officiel pour courir les cinq kilomètres achetés par la commune à l'occasion du Sprochrenner qui devait se dérouler le 17 mai. .

A l'issue de ces deux manifestations, les enfants, équipés pour l'occasion de T-Shirts offerts par la commune en association avec l'organisateur SPROCHRENNER, ont apprécié le jus de pommes offert par les établissements SAUTTER-POM'OR. Séance de rattrapage réussie!



Nous remercions M. et Mme JULLIEN, M. ZIMMERMANN, adultes relayeurs, M. Serge RIEGER, SAUTTER POM'OR, tous les enfants et les maîtresses.



### Spectacle bilingue à l'école maternelle

Le cinquième spectacle bilingue alsacien-français a eu lieu la veille des congés d'été : 's kleine Bibbele will àn's meer (la petite poule qui voulait voir la mer). Ce spectacle, qui s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école "Au fil des contes", a été créé par Christian Jolibois et Christian Heinrich puis interprété par Annick Frey. Les enfants ont participé activement à ce spectacle et à la fin ils ont pu toucher les différentes marionnettes.

Pedro le cormoran raconte à Bibbele Carmella l'histoire de la grande baleine aux yeux bleus.

La légende dit que tous ceux qui rencontrent la grande baleine seront protégés toute leur vie. Bibbele veut voir la mer et en parle à sa mère, qui n'est pas d'accord. Le parrain Coq s'en mêle et trouve que c'est une mauvaise idée.

Malgré l'opposition de ses proches, Bibbele leur dit au revoir en allant vers la mer. Elle s'amuse sur une planche, mais d'un seul coup elle ne voit plus la plage.

Un navire passant à proximité voit Bibbele, un matelot crie : "une poule à la mer" et la ramène sur le navire.

Bibbele propose au capitaine de pondre un œuf tous les jours en échange du voyage à bord

Le navire accoste sur une île où Bibbele rencontre Pitikok, un petit coq rouge. Une fête est donnée en l'honneur de Bibbele, la petite poule blanche.

Le navire poursuit son voyage et Bibbele revient chez elle avec Pitikok, le petit coq rouge, ils vont donner naissance à Carmellito, un petit poussin rose, qui lorsqu'il sera grand, voudra aller dans les étoiles.



## Divers suite

### Le raid de Chloé

Une jeune citoyenne de Sessenheim, élève de seconde au lycée André Maurois de Bischwiller, **Chloé Bieber**, a participé avec courage et ténacité au raid organisé par des personnels enseignants de ce lycée soutenus par des bénévoles. Les 21 élèves, en majorité issus des classes de secondes, ainsi que 3 jeunes en situation de handicap, sont partis à vélo de Bischwiller le lundi 8 avril pour rallier dans un premier temps Bruxelles puis, en empruntant sur quelques kilomètres les pavés du Nord, rallier Paris et les sites olympiques le 17 avril. L'olympiade était d'ailleurs le fil conducteur de cette aventure à vélo.

Chloé raconte avec cœur...et un peu de nostalgie son extraordinaire expérience.

« J'ai eu l'opportunité de participer à un raid VTT, en compagnie de camarades de classe ainsi que d'élèves d'autres niveaux de l'établissement André Maurois de Bischwiller.

Chaque année, l'association « Les Raideurs Fous » propose un nouveau parcours aux élèves du lycée.

En 2024, année olympique oblige : rejoindre Paris à vélo tout en passant par Bruxelles pour accentuer la difficulté de cette aventure. Nous avons donc parcouru au total 900 kms avec une moyenne de 100 kms par jour ainsi qu'un total de dénivelé positif de plus de 6000 m.

Nous sommes passés par l'Allemagne, le Luxembourg où nous avons fait une halte à Schengen, le lieu des accords de libre-échange de l'UE. Arrivés à Bruxelles nous avons fait une visite de la ville ainsi que du musée de l'Europe au Parlement européen.

Et nous sommes enfin arrivés à Paris le mercredi 17 avril devant le Stade de France. Nous avons eu l'opportunité, grâce au sénateur du Bas-Rhin M. Kern, de visiter le Sénat où nous avons eu l'honneur d'être accueilli par le Président lui-même, Gérard Larcher.

Ce raid a été une occasion de voir jusqu'où allaient nos limites, notamment à cause des difficultés du parcours. Nous avons roulé dans les Ardennes belges avec 1500m de dénivelé en un jour et aussi parcouru 3 kms sur les pavés de la course cycliste Paris-Roubaix. Quelques péripéties ont aussi émaillé notre parcours : problèmes de GPS (qui se perd lui aussi !), problèmes de crevaisons (jusqu'à 7 en une matinée !!)

Nous y sommes arrivés grâce à l'entraînement réalisé depuis le mois de septembre tous les mercredis après-midi, certains samedis aussi ainsi que des journées entières durant les vacances scolaires. Grâce aussi à une « caravane » d'exception qui était à nos soins tous les soirs avec de bons repas et une logistique sans failles.

Cela restera en tous les cas une expérience unique au monde dont chacun d'entre nous gardera des souvenirs mémorables »

Bravo à Chloé pour cette belle et mémorable aventure...qui lui servira de fil conducteur pour sa future vie d'adulte.



### Pour le Téléthon :« DAMPF à emporter »!



**Dampfnüdel**

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUÉRIR

La Municipalité de Sessenheim réitère sa participation à cet événement national en proposant une vente à emporter de **Dampfnüdel** « fait maison » le samedi 7 décembre 2024 à partir de 11h 00 dans la salle communale.

Toutes les recettes seront intégralement reversées à l'Association Française contre les Myopathies.

Mme, M. : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

souhaite réserver : \_\_\_\_\_ portion(s) (une portion comprend 6 Dampfnüdel + soupe) au prix de 10 €

la portion, soit au total \_\_\_\_\_ €; règlement à joindre à la commande et à déposer au secrétariat de la mairie, un coupon vous sera remis en contrepartie et vous sera demandé lors du retrait de votre commande.

**A déposer en mairie avant le 1er décembre 2024** (Pensez à vos cabas)  
en chèque à l'ordre de AFM Téléthon ou espèce.

Horaire de retrait souhaité : 11h  11h15  11h30  11h45  12h  12h15  12h30

**Pour une bonne organisation merci de respecter l'horaire de retrait souhaité**

## Quelques règles

Transports

### Équipements obligatoires à moto et scooter

Nature de l'équipement	Sanctions en cas d'absence	
	Amende	Retrait de points
Casque	Jusqu'à 750 €	3
Gilet de haute visibilité	Jusqu'à 750 €* <sup>*</sup>	—
Gants	Jusqu'à 450 €	1
Éclairage en bon état de marche	Jusqu'à 450 €	—

\* S'il n'est pas utilisé lorsque la moto est immobilisée sur la chaussée à la suite d'un arrêt d'urgence.

Service-Public.fr

Transports

### Équipements obligatoires à vélo

Nature de l'équipement	Sanctions en cas d'absence
Casque (enfants jusqu'à 12 ans)	Jusqu'à 750 €
Gilet de haute visibilité (hors agglomération : la nuit ou en cas de luminosité insuffisante)	Jusqu'à 150 €
Sonnette en bon état	Jusqu'à 38 €
Éclairage en bon état de marche	Jusqu'à 38 €

Service-Public.fr

## Du côté des écoles...

### « La Kermesse »

La fête de fin d'année a été organisée par l'Association des Parents d'Elèves. Comme chaque année ce fût une journée pleine de folie, d'amusements et de rires pour petits et grands. Au programme de cette journée : jeux, magicien, Escape Game, château gonflable, barbe à papa, tombola, mascotte, princesse et barbecue géant.



Félicitation à l'association Cadet Roussel et à tous les enfants pour l'organisation des spectacles.



## Divers

### Il était une fois ....

La municipalité vient d'installer une **boîte à livres et un banc** place de la mairie, afin d'encourager la lecture ; chacun peut déposer ou prendre des ouvrages gratuitement en respectant le principe de l'échange et du partage ou s'engager à le remettre après lecture. Un espace où petits et grands peuvent créer un lien social autour de la lecture tout en développant une démarche écocitoyenne.

Bonne lecture à tous,



## Nouveau

A partir du mois d'octobre, tous les derniers vendredis du mois, en Mairie de Sessenheim, vous aurez la possibilité de prendre un rdv avec Maître Sarah BARDOL, Avocat au barreau de Strasbourg.

Pour la prise de rdv merci de contacter le secrétariat de la mairie au 03 88 86 97 04

**SB** Sarah BARDOL Avocat  
Avocat au Barreau de STRASBOURG

**CONSULTATIONS GRATUITES** 15 MINUTES

Droit immobilier • Droit pénal • Droit de la famille

Mairie de Sessenheim  
Tous les derniers vendredis du mois

**RDV : 03.88.86.97.04**

## Au revoir maîtresse...



Après 6 années passées au sein de l'école maternelle, Madame KNAUB Nelly, Maîtresse et Directrice a quitté ses élèves pour une nouvelle aventure. Nous lui exprimons nos sincères remerciements pour toutes ces belles années.

Une nouvelle Directrice et Maîtresse en petite section, Mme DORN a fait sa rentrée en même temps que les élèves. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de l'équipe.

## Vive la rentrée des classes...

L'heure de la reprise des cours vient de sonner. La fameuse rentrée des classes! Les élèves de l'école Frédérique Brion et de l'école maternelle étaient enchantés de reprendre le chemin de l'école.

Que cette rentrée soit synonyme de réussite, de joie et d'épanouissement pour tous les élèves, qu'elle marque le début d'une nouvelle aventure, où chaque jour est une occasion et une chance de grandir et d'apprendre.

Le maire et l'ensemble de l'équipe municipale souhaitent à tous les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, aux équipes de direction, aux enseignants et aux ATSEM, adultes et parents une très bonne reprise.




# Du côté du périscolaire...

AFICEL propose aux enfants de la petite section au CM2 ses centres aérés 2024-2025.

Renseignements auprès du périscolaire au 03 90 55 44 12

## Du côté de nos associations : Les activités proposées



Football Club  
Présidente Mme WAGNER Nathalie  
06 65 73 31 88  
Frss.67770.wagner@orange.fr



Football Club : Groupement Jeunes  
Président : M. Julien FLECHER  
jeunesseuffriednordest@alsace.lgef.fr



TENNIS CLUB  
SESSENHEIM  
STATTMATTEN - DALHUNDEN

☎ : 03 88 86 90 26 / 06 99 07 85 90  
✉ : tcssd.sessenheim@gmail.com  
FACEBOOK : Page "Tennis Club Sessenheim"



Président du Club de Tir : M. MERTZ Pierre  
Tél : 03 88 86 92 78  
Ph.mertz@aliceadsl.fr



ORGANISÉE PAR LE CLUB  
DE TIR DE SESSENHEIM

### Soirée Tartes flambées

Le samedi 11 janvier 2025 à partir de 18h à la  
salle communale de Sessenheim



FOYER CLUB DE SESSENHEIM

### Tennis de table

Tel. 06 60 77 81 66 / mail: [jacky.zacher@wanadoo.fr](mailto:jacky.zacher@wanadoo.fr)



club de Sjoelbak  
(Billard hollandais)  
à Sessenheim

☎. 07.70.00.54.63  
e-mail : [SjoelbakSessenheim@gmail.com](mailto:SjoelbakSessenheim@gmail.com)  
Facebook : Sjoelbak Sessenheim



Président du Karaté : M. JAILLARD Philippe

☎ 06.70.79.31.96/06.19.77.34.91  
Jph.nipponjin@wanadoo.fr  
christophehumpert@gmail.com



Ecole de Musique : ACCORDIA CLUB  
Président : M. MICHLER Eric  
Tél : 03 88 63 69 87  
vincentburger@gmail.com

## L'entretien de la commune est l'affaire de tous

L'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Le nettoyage concerne le balayage mais également le désherbage qui doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion de l'utilisation de produits phytosanitaires interdit par la loi. Les déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchèterie. En aucun cas, ils ne doivent être mis dans les poubelles à ordures ménagères, jetés sur la voie publique ou dans les avaloirs, ceux-ci doivent également être maintenus en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur être limitée à deux mètres. Les branches et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire au droit de la limite de propriété.

En cas de neige, gel ou verglas, les propriétaires, les locataires riverains de toutes les voies publiques doivent débiter et nettoyer les trottoirs longeant leurs propriétés sur l'intégralité de leurs trottoirs.



## Cimetière

Cet été, 3 étudiants, domiciliés dans la commune sont venus prêter main forte aux agents communaux, en désherbant le cimetière.

L'entretien du cimetière est un travail incessant. Les ouvriers communaux s'impliquent régulièrement pour maintenir les allées propres et dégagées mais cela devient de plus en plus compliqué car le désherbage se fait manuellement, les produits phytosanitaires étant interdits. Bien qu'une majorité de tombes soient bien entretenues, il reste beaucoup de concessions à l'abandon, soit par renoncement soit par la perte de trace des concessionnaires.

Aussi la commune propose aux titulaires de concessions, qu'ils continuent à s'investir avec dévouement à l'entretien des abords de leur tombe, afin que ce lieu sacré puisse continuer à témoigner du passé et laisser un héritage décent pour les générations futures.

Nous vous informons également que lors de la réunion de la commission des édifices culturels avec la commune de Statmmatten, il a été constaté que la redevance des ordures ménagères ne cesse d'augmenter depuis l'année 2021 dû à l'incivilité des personnes. Des factures à hauteur de 2000€ parviennent tous les ans, il a donc été décidé de les supprimer. **Seuls les déchets verts pourront être déposés dans le conteneur prévu à cet effet.**

## Toujours par manque de civisme les arrêtés suivants ont été pris :



- création d'une zone 30 dans la rue Henri Loux et une signalisation complémentaire sera mise en place afin d'éviter le contournement des coussins berlinois
- Interdiction de tourner à gauche rue des Ecoles en venant de Soufflenheim; des administrés empruntent la rue des Ecoles afin d'éviter l'attente au feu rouge.
- Un panneau autorisant les cyclistes à emprunter la rue de l'Eglise en sens interdit sera installé prochainement; il est constaté régulièrement que des véhicules empruntent ce sens interdit, la gendarmerie a été prévenue.

## Salle communale « Henri Loux »

Dans le cadre de « l'Alsace Fan Day », journée dédiée aux Alsaciens du monde, l'association du patrimoine historique et culturel de Sessenheim et celle des Amis de Henri Loux, partenaires de l'évènement, ont contribué à mettre en exergue celui qui a mis l'Alsace dans nos assiettes.

Ce fut l'occasion de redécouvrir Henri Loux, qui a passé toute sa jeunesse dans notre village, dont le talent ainsi que la passion pour sa région natale ont laissé une empreinte indélébile bien au-delà de nos frontières par ses œuvres qui célèbrent la beauté des paysages alsaciens ainsi que le patrimoine local dont le service « Obernai », édité par la faïencerie de Sarreguemines. En choisissant de baptiser la salle communale « **Henri Loux** », la commune rend hommage à cet artiste qui a su captiver les cœurs par son regard unique sur l'Alsace.

La cérémonie s'est tenue en présence de nombreux élus locaux, présidents d'associations culturelles et de citoyens admirateurs de l'artiste. Au programme, des discours touchants soulignant l'impact d'Henri Loux sur la vie culturelle du village et de ses environs. Pour accompagner ce baptême, le chœur d'hommes Concordia, connu pour son répertoire varié et ses prestations de qualité, a ajouté une dimension festive en interprétant, leurs chants alsaciens, riches en harmonie et en émotions, qui ont ravi le public. Le verre de l'amitié clôtura cet évènement.



## Citoyenneté :

### Civisme

Tout propriétaire d'un animal (chien, d'un mouton, d'une chèvre, d'un cheval etc... ) doit s'assurer de le garder sous surveillance. Il ne faut donc ni le laisser divaguer, ni le promener sans laisse.

Outre la dangerosité de la divagation (avec le risque d'accident inhérent), cela impacte durablement les services de la gendarmerie. C'est pour cela que la brigade de gendarmerie nous informe que dorénavant, afin de justifier leurs interventions, **les propriétaires des animaux divagant seront systématiquement verbalisés**. Eleveurs, centres équestres, particuliers vous êtes tous concernés.

Autre obligation légale : **il faut ramasser les déjections canines dans tous les espaces publics, y compris les pieds d'arbres, pelouses, caniveaux, trottoirs, aires de jeux...**

Les crottes, c'est dans le sac et dans votre poubelle « ordures ménagères » et non pas dans les poubelles de tri des riverains. Soyez responsables !

Pour rappel, les chiens de catégories 1 et 2 sont soumis à une législation particulière et leurs propriétaires doivent notamment posséder un permis de détention.



## Avis aux nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer dans la Commune, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat sur le fichier population et d'effectuer votre démarche pour l'inscription sur la liste électorale (site internet: service-public.fr).

**Notre livret d'accueil est consultable et téléchargeable sur notre site internet: [www.sessenheim.fr](http://www.sessenheim.fr)**

Nous vous souhaitons la bienvenue.



Service-public.fr

## Du côté des séniors

Le Programme « Mois des Aînés, le Senior Ose » se déroule du 1er au 31 octobre 2024, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Evénement gratuit à destination des + de 60 ainsi qu'aux aidants.

Il vise à promouvoir la prévention santé (physique et psychologique), le lien intergénérationnel, et le lien social via les associations du territoire.

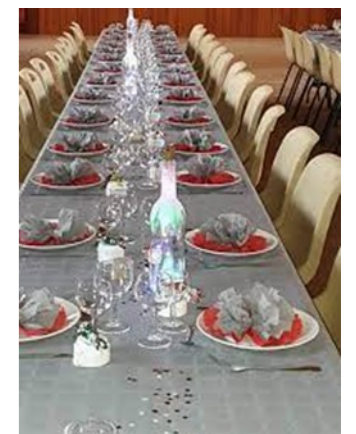


## Fête de Noël des aînés



M. le Maire et ses conseillers municipaux proposent à tous nos aînés à partir de 71 ans de partager un repas le dimanche 15 décembre 2024 à la salle communale de Sessenheim.

Les seniors de la commune seront, comme d'habitude, invités par un courrier sous forme de talon/réponse dans les prochaines semaines.



## Des infos de nos associations

### Le Messti, Sässemer Fescht

Notre quatrième édition du « Sässemer Fescht » a été un grand succès une nouvelle fois.

Nous remercions l'amicale de pêche des PTT avec ses grillades diverses, l'amicale de pêche Etang des Cygnes avec la succulente paëlla, l'amicale des sapeurs-pompiers de Sessenheim-Statmmatten avec leur poulet/frites à midi et leur coutumière soirée tartes flambées, le F.R SESSENHEIM avec la dégustation de bières, la Chorale Concor dia avec le traditionnel Häri-Owe, dans une ambiance musicale animée par Louis Heit, le Club de Tennis de table pour le tournoi de Ping-Pong et la nouvelle association de Sjoelbak qui vous a fait découvrir le billard Hollandais

Merci à tous d'avoir mis cette ambiance festive dans notre ville, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



## L'amicale des Sapeurs-Pompiers

### Le tournoi de Belote



L'amicale des Sapeurs-Pompiers organise son traditionnel tournoi de Belote d'automne le vendredi 15 novembre 2024 à partir de 19h00 à la caserne des Sapeurs-Pompiers située rue de L'Ecole à Sessenheim.

L'inscription est à 10€ et peut se faire par téléphone au 06 07 19 71 21.

Places limitées à 52 joueurs.

### Distribution des calendriers



Les Sapeurs-Pompiers de Sessenheim-Statmmatten viendront à votre rencontre pour la traditionnelle distribution des calendriers

Ils passeront dans les foyers du village où vous aurez l'occasion d'échanger avec eux sur divers sujets : interventions payantes, recrutement etc... du samedi 15 novembre au 30 novembre en soirée et week-end

**ATTENTION AUX ARNAQUES** : les pompiers seront obligatoirement en uniforme et vous proposeront un calendrier 2025 à l'effigie des communes de Sessenheim, Statmmatten et Dalhunden.

**Concert du 125ème Anniversaire**

Chœur d'Hommes **CONCORDIA de Sessenheim**

Direction Louis Heit

**Samedi 12 Octobre 2024 à 20h**

**Eglise protestante de Sessenheim**

**Dimanche 13 Octobre 2024 à 17h**

**Eglise St Louis de Fort-Louis**

**Concert de Noël**

**Vendredi 20 décembre 2024 à 20h**

**En l'église protestante de Sessenheim**

**AMICALE DE PÊCHE**  
Fondée le 11 février 1977

67770 SESSENHEIM

Inscrite au Registre des Associations Vol. X Fo 354 : au Tribunal d'Instance de Haguenau.

**Dimanche 13/10/2024**

**Etang des cygnes**

**Sessenheim**

**Repas de midi**

**Demî Poulet frites salade café dessert. 13.00 €**

**Réservation repas au plus tard 07/10/2024**

SCHRENCK Bernard 0619912267  
HEYER Arsène 0673627299

L'amicale de pêche décline toute responsabilité en cas de vol d'accident dégradation.  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé a consommer avec modération.

## Les temps forts

### Visite chez SAUTTER POM'OR

Le 29 août dernier, Sautter Pom'or a eu le plaisir d'organiser une visite de leur site de production. Les participants, répartis en deux groupes, ont eu l'opportunité de découvrir en détail le processus de fabrication de leurs jus, de la réception des fruits frais jusqu'à la mise en cuve.



Une expérience enrichissante qui a ravi tout le monde, petits et grands.

